



Saint-Cyprien-de-Napierville

info@st-cypriendenapierville.ca

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est par la présente donnée de ce qui suit :

Lors de la séance régulière du conseil municipal de Saint-Cyprien-de-Napierville qui se tiendra le 9 juillet prochain à 20h, à l'hôtel de ville situé au 121 rang Cyr à Saint-Cyprien-de-Napierville, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demande de dérogation mineure N° DM 2019-004

Propriétaires : Rolando Bellotti

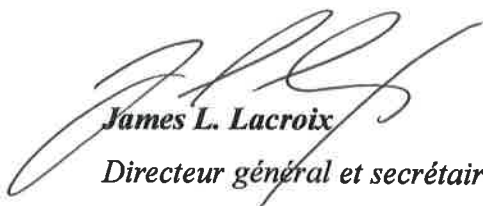
Adresse : 9, avenue du Boisé

Zone : R-201

Nature de la demande : La présente demande vise à autoriser l'implantation d'une remise à 4,79 mètres de la limite avant secondaire alors que la réglementation prévoit une marge minimale de 9 mètres, en plus d'être située dans la cour avant secondaire alors que la réglementation prévoit que l'implantation doit se faire dans les cours latérales ou arrières.

Lors de cette séance, le conseil municipal entendra toute personne qui souhaite s'informer ou donner son avis sur cette dérogation mineure.

Donné à Saint-Cyprien-de-Napierville, ce 20^e jour de juin 2019.


James L. Lacroix
Directeur général et secrétaire-trésorier

Hôtel de ville
121, Rang Cyr
Saint-Cyprien-de-Napierville
(Québec) J0J 1L0
Tél. : (450) 245-3658
Télééc. : (450) 245-7824